



PV N° 2024/5

**CONSEIL PARTICIPATIF**  
**PROCES-VERBAL - séance du mercredi 11 décembre 2024**

**Présidence :**

GAJO Laurent

**Présent-es :**

Mesdames, Messieurs,  
ALLEMAND Angela  
BARBIER Thomas  
CAESAR Mathieu  
CALZOLARI Valentina  
CARTA Constance  
CARVALHO Sabrina  
CERDEIRA Pedro  
CHAVES Hector  
ELLER Audrey  
ELSIG Frédéric  
FORNEROD Nicolas (*invité ex officio*)  
FRUTIGER Olivier (*invité ex officio*)  
GOLDSCHMIDT-CLERMONT Delphine (*secrétaire de séance*)  
JIJI Sarah  
MADROÑAL Abraham  
MAHASSEN Nicolas  
MAILLARD Méloé  
MARTINEZ TORRES Cristina  
MELLET Paul-Alexis  
MIELE Raffaela  
MITTERMAYER Catherine  
NGUYEN-ROCHAT Nicole  
PELLIZARI Judith  
RACINE Isabelle  
SCHMIDT Christophe  
RUBAL Sandra (*invitée ex officio*)  
VUCETIC Marko  
ZHANG Laure

**Absent-es :**

Mesdames, Messieurs,  
DEVEVEY Eléonore, excusée  
DONZE Anne-Elisabeth, excusée  
HAEBERLI Eric, excusé  
PATERNOSTRO Roberto, excusé  
PELVAT Loïc, excusé  
PIEGAY Nathalie, excusée  
POUPONNOT Yasmina  
ROGGIA Carlo Enrico, excusé  
SERRA Francesca, Doyenne, excusée  
WETZEL René, excusé  
ZUFFEREY Nicolas, excusé

**Assistant à la séance :**

Vice-doyen GIRAUD Cédric, Vice-doyenne HERRMANN Irène, Vice-doyenne JOYEUX-PRUNEL Béatrice

Le président signale que quelques adaptations ont été apportées à l'ordre du jour. La doyenne est excusée pour cette séance.

## **1. Adoption du procès-verbal de la séance du 30.10.24**

Le PV est adopté avec remerciements à son auteure.

## **2. Annonce des divers**

M. N. Mahassen remercie le décanat pour l'installation de nouvelles tables dans les courettes des Philosophes. Il relaie une demande des étudiant-es de mettre à disposition le système d'impression *uniflow* sur les téléphones et les tablettes.

La vice-doyenne I. Herrmann introduit les modifications de plans d'études qui figurent à l'ordre du jour. Elle signale la présence d'un *erratum* concernant les plans d'études de français moderne et d'allemand, qui sera intégré au texte. Les modifications de plans d'études proposées s'inscrivent dans deux cas de figure. Le premier concerne les modifications déterminées par les besoins des enseignant-es (nouvelles personnes entrées en fonction avec de nouvelles spécialités, ajustements en prévision de l'entrée en vigueur de la planification, semestrialisation d'enseignements annuels pour faciliter les congés scientifiques, etc.). Le second concerne les besoins des étudiant-es, notamment l'harmonisation de la charge exigée pour l'obtention des crédits ou le déplacement d'enseignements dans le cursus d'études. La vice-doyenne I. Herrmann attire l'attention sur les modifications du plan d'études d'allemand, qui répondent à la nécessité de renforcer le niveau de langue allemande en début de cursus.

## **3. Projet de modification du plan d'études de philosophie (MA90), prof. F. Correia – doc. N°4**

Le prof. F. Correia présente les modifications du plan d'études. Il s'agit principalement de diviser les modules MA1 et MA4 en deux demi-modules, afin de semestrialiser les enseignements. Les modalités d'évaluation ont été adaptées en conséquence.

Accepté à l'unanimité.

## **4. Projet de modification du plan d'études d'allemand (BA), prof. J. Schröter – doc. N°6**

La prof. J. Schröter présente les modifications du plan d'études d'allemand. La première modification concerne l'augmentation de la dotation horaire des travaux pratiques du module BA1, de 4h à 6h par semaine, afin d'aider les étudiant-es à atteindre le niveau C1 académique. Cette modification se fait à budget constant et n'entraînera pas de surcharge pour les étudiant-es. La deuxième modification est une clarification concernant la possibilité pour les étudiant-es ayant déjà le niveau C1 de suivre le module BA1 dans un autre domaine : le niveau C1 devra être attesté par un test de classement. La troisième modification introduit une recommandation ; il s'agit d'avoir réussi les modules BA1 et BA2 avant de rédiger le petit mémoire du module BA6.

Accepté à l'unanimité.

## **5. Projet de modification du plan d'études d'archéologie classique (BA), M. Ch. Schmidt – doc. N°2**

M. Ch. Schmidt présente les modifications du plan d'études. A l'occasion de la procédure d'auto-évaluation menée en 2023-2024, les étudiant-es ont émis le souhait d'améliorer la

formation méthodologique en première année et d'introduire la possibilité de faire un stage pratique. Pour répondre à ces demandes, le cours d'archéologie égéenne a été déplacé de BA1 à BA6 et remplacé au sein du BA1 par un enseignement propédeutique et des TP. En BA6, l'enseignement de méthodologie avancée sera désormais dispensé sous la forme de cours-blocs de sept fois deux heures. La possibilité de réaliser un stage au cours du BA a été introduite. Les modalités d'évaluation du module BA5 ont par ailleurs été modifiées pour introduire un contrôle des connaissances acquises lors du cours principal, ceci afin de garantir une fréquentation assidue de ce cours.

Accepté à l'unanimité.

#### **6. Projet de modification du plan d'études de russe (BA/MA90), G. Tassis – doc. N°3**

Mme G. Tassis présente les modifications du plan d'études. Il s'agit de renforcer la troisième année d'études pour préparer aux examens de BA6 et BA7 et d'adapter les plans d'études aux réaménagements prévus par le rapport de planification académique. Les enseignements de linguistique (avec une introduction aux outils numériques) et de littérature (séminaire d'appui) de troisième année seront renforcés. Ces augmentations seront compensées par la suppression d'un enseignement de niveau MA.

Accepté à l'unanimité.

#### **7. Projet de modification du plan d'études de langue et littérature françaises modernes (BA/MA90/MA120), prof. F. Tinguely – doc. N°5**

Le prof. F. Tinguely présente les modifications du plan d'études. Un enseignement d'histoire de la langue française, dispensé par le prof. Y. Greub, intègre le module BA5 qui acquiert ainsi une meilleure cohésion avec le reste du cursus.

Faisant suite au départ à la retraite du prof. J. Rigoli, l'option « littérature et médecine » est supprimée dans le module MA4. Les modalités d'évaluation du module MA5 ont été révisées (l'attestation, qui porte sur une autre matière, ne doit plus nécessairement être obtenue avant l'examen). Enfin, dans le programme de MA120 en dramaturgie et histoire du théâtre, un second TP obligatoire a été ajouté, afin de renforcer la cohérence et l'équité dans la correspondance entre charge de travail et nombre de crédits.

Accepté à l'unanimité.

#### **8. Projet de modification du plan d'études d'anglais (BA), prof. S. Swift – doc. N°7**

Le prof. S. Swift présente la modification du plan d'études d'anglais. Il s'agit de supprimer le séminaire associé au module BA6a, afin d'harmoniser la charge de travail avec le reste du cursus. Un cours transversal sera créé grâce à l'entrée en fonction d'une nouvelle MER.

Accepté à l'unanimité.

#### **9. MAS en Conservation du patrimoine et muséologie – doc. N°8**

Le président informe que les conseillers/ères académiques ont constaté un vice de forme. Le projet de refonte n'a pas été soumis à la CEPOG. Ce point est donc retiré de l'ordre du jour, afin de laisser le temps à la CEPOG d'examiner le projet avant consultation du Conseil participatif. Toutefois, pour ne pas retarder l'entrée en vigueur de cette formation, la consultation pourrait se faire par voie électronique.

## 10. Election de membres dans les commissions permanentes – doc N°1

### 10.1 CODEG (Commission de l'égalité)

**Mme Gabrielle Fric** en remplacement de M. Jaime Araujo Diaz (corps estudiantin)  
Elue à l'unanimité.

### 10.2 Commission des études

**Mme Vasiliki Tsaita-Tsilimeni** en remplacement de M. André-Louis Rey (CER)  
[*Election approuvée par consultation électronique du 4.11.24*]  
Remplacement de M. Marc Oberson (corps estudiantin)  
Il n'y a pas encore de candidature pour remplacer M. Oberson.

### 10.3 CEPOG (Commission des études post-grade)

**Mme Constance Carta** en remplacement de Mme Silvia Naef (corps professoral)  
**Mme Mélanie Kratou** en remplacement de Mme Anne-Claude Samb-Bonvin (corps administratif et technique)  
**M. Alberto Sansonetti** en remplacement de M. Léopold Christe (corps estudiantin)  
**M. Christophe Schmidt** en remplacement de M. Simon Gabay (CCER)  
Elu-es à l'unanimité.

## 11. Communications du président

Le président informe que la Conférence des présidences des conseils participatifs a été consultée concernant la question du statut et de l'affiliation des membres du CCER qui quittent l'Université. Le décanat a identifié des cas problématiques et de nombreuses questions pratiques et institutionnelles se posent, notamment pour les questions contractuelles, les autorisations de séjour, les signatures et les publications. Le président souhaite recenser les cas et les différentes pratiques. Une réunion est prévue à la rentrée de février entre la doyenne et le bureau du CP pour revenir sur cette question.

M. M. Vučetić, qui a remplacé le président lors de la réunion de la Conférence des présidences de conseils participatifs, fait un retour concernant le contenu de cette séance. La solution existante pour un accès aux ressources est l'attribution d'un statut d'externe, qui ne représente toutefois pas une affiliation à l'UNIGE. La Conférence a également abordé la question des conséquences de la loi sur la prolongation de l'âge de la retraite. Le Conseil participatif de la FPSE a rédigé une motion demandant de bloquer les prolongations pour favoriser la relève, motion qui a été refusée par le décanat. La Conférence souhaite par ailleurs demander au rectorat une clarification concernant la composition, la représentativité et la dénomination du « conseil scientifique » qui a été actif lors de l'occupation d'Uni Mail pour la Palestine.

Le président souligne l'intérêt de cette Conférence, qui permet de savoir ce qui fait débat dans les autres facultés.

## 12. Communications du décanat

Le décanat n'a pas de communication.

## 13. Questions au décanat

Mme S. Jiji relaie la demande de mise à disposition de protections hygiéniques gratuites au 1<sup>er</sup> étage des Philosophes (le rez-de-chaussée étant déjà équipé). Elle signale par ailleurs le mauvais état d'entretien des toilettes.

L'administratrice transmettra la demande au service égalité et diversité du rectorat. Elle signale que des protections hygiéniques gratuites sont aussi à disposition dans les toilettes de la bibliothèque de l'Aile Jura.

#### **14. Divers**

Il n'y a pas de divers.

La séance est levée à 19h15.

DGC/23.12.2024